



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/2
20 juin 2002

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-septième réunion
Montréal, 17-19 juillet 2002

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

1. Ce document est un rapport, en résumé, sur les activités déployées par le Secrétariat du Fonds depuis la 36^e réunion du Comité exécutif.

Notification des décisions de la 36^e réunion du Comité exécutif

2. Le rapport de la 36^e réunion contenant toutes les décisions du Comité exécutif a été envoyé à toutes les Parties au Protocole de Montréal.

3. Les décisions portant sur l'approbation de projets, dont les programmes de travail et les amendements aux programmes de travail, ont été communiquées aux pays visés à l'article 5 et aux agences d'exécution et bilatérales concernées.

4. Les décisions devant donner suite à des observations sur des questions en particulier et des projets de documents préparés par le Secrétariat ont été communiquées selon les instructions du Comité exécutif, aux membres du Comité exécutif, et aux agences bilatérales et d'exécution concernées.

5. De plus, le Secrétariat a fourni des renseignements généraux et des précisions sur certaines décisions aux participants aux réunions de réseau des administrateurs des Bureaux de l'ozone tenues depuis la 36^e réunion.

6. Les décisions exigeant des mesures par le Secrétariat et/ou les agences d'exécution ont été réglées/communiquées selon les instructions du Comité exécutif.

7. Les ressources nécessaires au financement de toutes les demandes d'appui financier approuvées à la 36^e réunion ont été transférées aux agences d'exécution; les activités bilatérales approuvées ont été créditées aux contributions des pays non visés à l'article 5 concernés.

Documents proposés à la 37^e réunion

8. Le Secrétariat a examiné et commenté les documents suivants présentés par les agences d'exécution et bilatérales, et préparé les documents d'information nécessaires s'y rapportant :

- a) Rapports périodiques (au 31 décembre 2001) des agences bilatérales et d'exécution ;
- b) Évaluation de la mise en œuvre des plans d'activités des agences d'exécution pour 2001 ;
- c) Addenda aux plans d'activités de 2002 du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale ;
- d) 153 projets et activités d'investissement et ne portant pas sur des investissements représentant un total d'environ 304 millions \$US ;
- e) Les programmes de pays de Djibouti, du Koweït et du Kirghizistan

9. Le Secrétariat a effectué les tâches suivantes afin de préparer les documents qu'il présentera à la 37^e réunion :

Surveillance et évaluation

10. L'Administrateur principal, Surveillance et évaluation du Secrétariat a préparé un rapport de situation sur l'évaluation des projets d'aérosols; un rapport sur l'étude théorique relative aux projets de halons; et un rapport sur les informations recueillies sur l'état de la mise en œuvre des projets de climatiseurs d'automobile: suivi de la décision 36/3.

Projets achevés avec soldes et retards dans la mise en œuvre

11. Le Secrétariat a demandé aux agences d'exécution de lui fournir de l'information à jour sur les projets accusant un retard dans la mise en œuvre examinés à la 36^e réunion. Le Secrétariat a également recueilli des données dans les documents des agences d'exécution sur les projets achevés et annulés avec soldes, et identifié les ajustements proposés dans les rapports périodiques des agences. Le Secrétariat a compilé et analysé les documents remis par les agences d'exécution et bilatérales en conséquence.

Consolidation des rapports périodiques de 2001

12. Le Secrétariat a regroupé les informations fournies par les agences bilatérales et d'exécution dans leurs rapports périodiques dans le rapport périodique global.

Examen des lignes directrices sur les DCL s'appliquant aux technologies à base de dioxyde de carbone liquide (DCL) utilisées dans les projets de mousses

13. L'étude ayant pour objet de ré-examiner les lignes directrices et la technologie à base de DCL a débuté en mars 2002, après la 36^e réunion, conformément à la décision 35/16. Le consultant retenu pour effectuer l'étude a visité et discuté avec tous les fournisseurs de technologies à base de DCL ainsi que certains fabricants de mousse dans les pays non-visés à l'article 5 qui ont installé cette technologie et l'utilisent pour fabriquer de la mousse. Il doit rendre visite à certains fabricants de mousse choisis dans les pays visés à l'article 5 utilisant une technologie à base de DCL au mois de juin 2002. L'étude s'étant avérée beaucoup plus complexe que prévue, le rapport ne sera prêt à présenter qu'à la 38^e réunion.

Projet de lignes directrices pour les projets d'inhalateurs à doseur

14. Le Secrétariat a terminé le projet de lignes directrices pour les projets d'inhalateurs à doseur conformément aux décisions XII/2 et XIII/9 des Parties et aux décisions 34/5 et 36/9 du Comité exécutif.

Financement des technologies se trouvant hors du domaine public

15. En réponse à la décision 36/52, le Secrétariat a invité les membres du Comité exécutif et les agences d'exécution à lui faire part de leurs commentaires sur le « Financement de technologies se trouvant hors du domaine public », un document présenté par la faculté de droit

de l'Université McGill à la 36^e réunion. La faculté de droit a répondu aux questions soulevées dans ces commentaires, et le document a été envoyé à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) aux fins de commentaires.

Examen de la mise en œuvre du mécanisme de ta ux de change fixe

16. Le Secrétariat a retenu les services d'un consultant en réponse à la décision XIII/4 de la Réunion des Parties auquel il a confié le mandat de terminer l'examen de la mise en œuvre du mécanisme de taux de change fixe demandé à la décision XI/6. Le Secrétariat et le Trésorier ont travaillé en étroite collaboration afin d'élaborer le cadre opérationnel de l'examen ainsi que le questionnaire visant à recueillir de l'information pertinente auprès des parties collaboratrices.

Secteur de la production de SAO

17. Le Secrétariat a commandé deux analyses techniques dans le secteur de la production de CFC depuis la 36^e réunion, une au Mexique et l'autre au Venezuela. Le consultant retenu par le Secrétariat a déjà débuté ses travaux, et effectuera sous peu une visite de l'usine mexicaine.

18. Le Secrétariat a également élaboré le cadre opérationnel de l'analyse technique de la production de CTC en Inde, et de la production de CTC et de TCA en Chine, et est en train de lancer un appel de soumission auprès d'entreprises conseils pour effectuer les analyses.

Mise en œuvre du cadre de planification stratégique du Fonds

19. Le Secrétariat a invité les membres du Comité exécutif ainsi que les agences bilatérales et d'exécution à émettre leurs commentaires sur un projet de document préparé par le Secrétariat en réponse aux décisions 35/56 et 36/53. L'ébauche finale a été remise au Comité exécutif aux fins d'examen.

20. Le Secrétariat a élaboré un modèle de financement qui tient compte de tous les engagements déjà pris par le Comité exécutif. Le modèle final sera utilisé comme fondement pour la préparation du document sur la planification des activités, en vertu de la décision 36/53.

21. Également en vertu de la décision 36/53, le Secrétariat a préparé un document sur les travaux du Comité exécutif qui tient compte des commentaires sur la question émis par certains membres du Comité exécutif.

Documents et papiers de politique préparés par le Secrétariat du Fonds

22. De tous les documents présentés aux fins d'examen à la 37^e réunion du Comité exécutif, ceux-ci ont été préparés par le Secrétariat du Fonds.

- Ordre du jour provisoire du Comité exécutif
- Ordres du jour provisoire et annoté des deux Sous-comités
- Activités du Secrétariat
- Rapport final sur l'évaluation des projets d'aérosols

- Rapport sur l'étude théorique relative aux projets de halons
- Rapport sur les informations recueillies sur l'état de la mise en œuvre des projets de climatiseurs d'automobile
- Projets achevés avec soldes
- Retards dans la mise en œuvre de projets
- Rapport périodique global
- Observations et recommandations sur les rapports périodiques (au 31 décembre 2001) des agences bilatérales et d'exécution
- Évaluation de la mise en œuvre des plans d'activités de 2001
- Mise à jour du rapport des situations des pays visés à l'article 5 et leur respect des obligations quant aux mesures initiales de contrôle prévues par le Protocole de Montréal
- Observations et recommandations sur les addenda aux plans d'activités de 2002 du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale
- Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets
- Observations et recommandations sur la coopération bilatérale
- Observations et recommandations sur les amendements aux programmes de travail du PNUD, du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour 2002
- Observations et recommandations sur les projets d'investissement et les fiches d'évaluation de projet
- Projet de lignes directrices concernant les projets d'inhalateurs à doseur
- Financement de la technologie se trouvant hors du domaine public : suivi de la décision 36/52
- Observations et recommandations sur les programmes de pays de Djibouti, du Koweït et du Kirghizistan
- Choix des options, conformément à la décision 35/57
- Lignes directrices pour la préparation, la mise en œuvre et la gestion des plans/accords d'élimination des SAO à l'échelle nationale pour toutes les substances et sur la base de leur performance
- Planification des activités : planification des ressources et répartition des ressources
- Travaux du Comité exécutif
- Secteur de la production

Participation aux réunions et missions accomplies

23. Le Secrétariat a participé aux activités suivantes pendant la période visée par ce rapport :

- Forum et exposition sur les technologies de la Terre, Washington, 25-27 mars 2002
- Séminaire sur l'équipement à base de polyuréthane, Pittsburgh, 2-3 avril 2002
- Réunion principale des administrateurs des Bureaux des SAO du réseau du Sud de l'Asie, 1-4 avril 2002
- Réunion principale conjointe des administrateurs des Bureaux de SAO des réseaux de l'Amérique centrale, des pays des Caraïbes espagnols et de l'Amérique du Sud, Santo Domingo, 23-26 avril 2002

- Réunion des administrateurs de réseaux de pays africains anglophones, Mbabane, 7-10 mai 2002
- Réunion des administrateurs de réseaux de pays africains francophones, N'Djamena, 21-24 mai 2002
- Réunion du réseau de l'Asie occidentale, Muscade, 27-29 mai 2002
- Plusieurs missions ont été entreprises dans le but d'évaluer des projets d'aérosols achevés et de coordonner les discussions avec les Unités nationales d'ozone (CNO) dans les pays suivants : Algérie, Côte d'Ivoire – 19 avril-1^{er} mai 2002, Chine, Vietnam – 25 mai-1^{er} juin 2002

24. Le Chef du Secrétariat a assisté à la réunion du groupe d'experts sur la surveillance du commerce international et la prévention du commerce illégal des SAO, Washington, 26-27 mars 2002.

25. Répondant à une invitation du gouvernement du Nigeria, le Chef du Secrétariat s'est rendu à Abuja (Nigeria, 19-21 mai) et s'est entretenu avec le président du comité exécutif, le ministre fédéral de l'Environnement, le ministre d'État à l'Environnement, et les parlementaires et autres hauts fonctionnaires nigériens.

26. Le Chef du Secrétariat a aussi discuté avec le directeur exécutif du PNUE et autres membres du personnel du PNUE et du bureau des Nations Unies à Nairobi (BNUN) (23-25 mai).

Participation aux réunions de réseau

27. Aux mois d'avril et de mai 2002, le Secrétariat a assisté aux réunions des réseaux du Sud de l'Asie, des Amériques centrale et du Sud, des pays africains anglophones, des pays africains francophones et de l'Asie occidentale, et a fait parvenir une série de présentations au réseau des pays des Caraïbes anglophones, qu'il n'a pas pu assister.

28. Les présentations préparées par le Secrétariat pour les réunions portaient sur les profils de conformité des pays membres des réseaux; un sommaire des discussions du Comité exécutif sur la planification stratégique qui a donné lieu aux décisions prises à la 35^e réunion; le contenu de la décision 35/57 et le calcul de deux options; et les incidences des décisions 35/57 et autres.

29. Ces présentations se sont avérées nécessaires afin de témoigner de la transparence du processus décisionnel du Comité exécutif et dissiper tout mystère qui aurait pu entourer l'adoption des deux options. Les discussions tenues pendant la réunion ont également éliminé quelques idées préconçues sur la façon dont les pays devraient choisir leurs options.

30. Le Secrétariat a été informé des questions techniques qui restaient à examiner et à régler en ce qui concerne la mise en œuvre des options dans les faits, comme par exemple, entre autres, les problèmes perpétuels entourant la communication fiable des données, la comptabilité et les incidences des activités ne portant pas sur les investissements sur le nouveau seuil de coûts/avantages de 12,10 \$US/kg.

31. Le Secrétariat estime qu'il est très important que les décisions prises par le Comité exécutif à ses récentes réunions soient expliquées en détail aux participants des réunions de réseau.

Autres activités entreprises par le Secrétariat

Sommet mondial pour le développement durable

32. En vertu de la décision 36/58, le Secrétariat du Fonds a proposé au Secrétariat de l'ozone d'effectuer le lancement d'un livret sur le Fonds multilatéral (dont la préparation s'achève) lors d'un événement satellite organisé à Johannesburg en marge du Sommet mondial pour le développement durable. L'événement satellite, qui sera présidé par le directeur exécutif du PNUE, comprendra également le lancement d'un livre sur l'histoire officielle des traités sur la couche d'ozone. Le Secrétariat du Fonds a informé le Secrétariat de l'ozone que le président et le vice-président du Comité exécutif ainsi que le Chef du Secrétariat participeront peut-être à cet événement satellite. La date et le lieu des événements n'ont pas encore été annoncés.

Recrutement de l'Administratrice, Administration et gestion du Fonds et de l'Administrateur, Information

33. Madame Bouthena Bendahmane est entrée au service du Secrétariat le 3 juin 2002 au poste d'Administratrice, Administration et gestion du Fonds. Le recrutement de l'Administrateur, Information est presque terminé et le nom du candidat retenu sera annoncé à la 37^e réunion.

Planification de la 37^e réunion du Comité exécutif

34. Le Secrétariat a communiqué avec les agences d'exécution et a discuté avec elles des différentes mesures que devraient prendre les agences et le Secrétariat en réponse aux décisions prises à la 36^e réunion du Comité exécutif, et des mesures en instance des rapports des réunions antérieures du Comité exécutif.

Examen et mise à jour des bases de données, des documents, et des directives de fonctionnement, par le Secrétariat du Fonds

35. Le Secrétariat du Fonds a examiné et mis à jour les bases de données, les documents et les directives de fonctionnement suivants :

- Inventaire des projets approuvés en date de mars 2002
- Politiques, procédures, lignes directrices et critères en date de mars 2002
- Fiches d'évaluation des programmes de pays en date de mars 2002
- Fiches d'évaluation des rapports d'achèvement de projet
- Mise à jour du site Internet du Secrétariat du Fonds

Préparation des réunions du Comité exécutif et de ses Sous-comités

36. Le Secrétariat du Fonds a pris les dispositions nécessaires pour que se tiennent à Montréal les réunions du Sous-comité sur l'examen des projets et du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances ainsi que la 37^e réunion du Comité exécutif. Des lettres d'invitation et les documents des rencontres ont été envoyés aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau, au vice-président du comité de mise en oeuvre, au Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution et aux organisations non-gouvernementales (ONG).

Préparation des autres réunions

37. Le Secrétariat du Fonds a fourni un soutien logistique au Secrétariat de l'ozone pour l'organisation des réunions du comité de mise en œuvre, du Bureau de la 13^e Réunion des Parties et du groupe de travail à composition non limitée qui auront lieu à Montréal, et la convocation de l'atelier sur les prêts à des conditions de faveur par la Division de la technologie, de l'industrie et de l'économie (DTIE) du PNUE.